



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

MOYEN

Aire de répartition restreinte
mais habitat non menacé

Habitat d'intérêt communautaire

Matorrals arborescents à *Juniperus* spp.

Landes,
fourrés

CODE EUR
H5210

Correspondance cahiers d'habitats : 5210-1, -3, -4, -6 / Corine biotope : 32.1



Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
favorable	favorable

Description

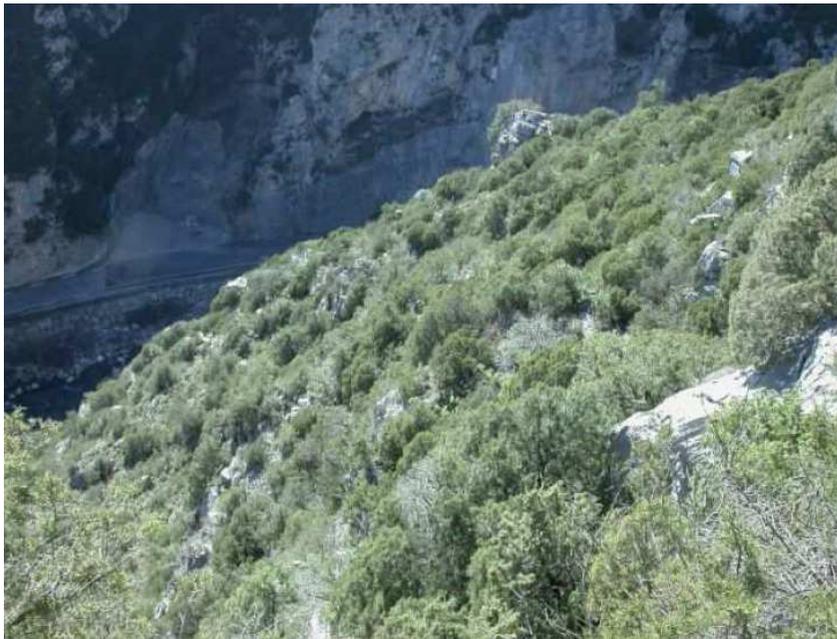
Cet habitat correspond à une végétation de broussailles et fruticées au feuillage persistant, dominée principalement par des genévriers arborescents méditerranéens : le Genévrier oxycèdre (ou cade), le Genévrier à gros fruits, le Genévrier rouge (Genévrier de Phénicie), le Genévrier turbiné et le Genévrier commun. Cet habitat peut donc revêtir des apparences très différentes selon les espèces présentes et leur densité. Il peut ainsi former des voiles épars sur pelouses, des garrigues ou des matorrals bas jusqu'aux boisements denses plus ou moins impénétrables et pouvant atteindre 6-8 m de haut.

Situation en PACA :

Cet habitat est assez fréquent dans la région : dans les Alpes maritimes (bassin de Sospel, gorges du Loup, gorges de Daluis, confluent des deux Siagne, gorges du Var et de l'Artuby, vallées de Daluis, du Loup, de l'Estéron, de la Vésubie et de la Roya), dans le Vaucluse (mont Ventoux, Dentelles de Montmirail, massifs du Grand et Petit Luberon, gorges de la Nesque), dans le Var (mont Coudon, forêt de la Gardiole, région de Vins-le-Val, mont Faron, plateau de Canjuers, gorges de l'Artuby), dans les Alpes-de-Haute-Provence (plateau de Valensole, gorges du Verdon, du Var et de l'Artuby) et dans les Bouches-du-Rhône (massifs de la Nerthe, de l'Étoile, des Alpilles, de Marseilleveyre, de la Sainte-Victoire, de la Sainte-Baume).



Boisement dense de genévriers - Photo : ONF, DOCOB Esterel



Matorral à Genévrier oxycèdre - Photo : ONF, DOCOB Marguareis

Facteurs de vulnérabilité

- habitat globalement peu menacé car en extension du fait de la déprise pastorale.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- aménagements anthropiques (urbanisation, loisirs, tourisme...).
- surpâturage.

Actions favorables

- maintien d'un pâturage extensif contrôlé et interventions de débroussaillage partiel (conservation d'une ouverture des milieux et lutte contre les risques d'incendies).

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

ETAGE DE VEGETATION	
	NIVAL
3000 m	ALPIN
2100 m	SUBALPIN
1600 m	MONTAGNARD
900 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
600 m	MESO-MEDITERRANEEN
100 m	THERMO-MEDITERRANEEN
0 m	